

Clermont-Ferrand – Gare routière, boulevard Mitterrand (construction BCIU)

Guy Alfonso



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5967>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Guy Alfonso, « Clermont-Ferrand – Gare routière, boulevard Mitterrand (construction BCIU) », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5967>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Clermont-Ferrand – Gare routière, boulevard Mitterand (construction BCIU)

Guy Alfonso

Identifiant de l'opération archéologique : 2006/49-2007/3

Date de l'opération : 2007 (EX)

- 1 Le site de l'ancienne gare routière de Clermont-Ferrand, où sera implantée prochainement la bibliothèque communautaire et interuniversitaire (BCIU), s'inscrit dans le fond de vallée de la Tiretaine et en bordure d'une zone d'émergences hydrominérales liées au maar de Clermont. C'est un secteur de la ville caractérisé par un sous-sol très humide, où les niveaux antiques sont profondément enfouis et en grande partie immergés dans la nappe phréatique. Ce contexte, qui a favorisé une excellente conservation des matériaux organiques, a, en revanche, généré certaines contraintes qui ont conditionné le diagnostic : d'une part, le pourcentage d'ouverture initialement prévu a été sensiblement réduit, compte tenu des terrassements importants qui ont dû être mis en œuvre ; d'autre part, et malgré l'emploi d'une pompe, l'observation des niveaux archéologiques les plus anciens, situés sous le niveau de la nappe phréatique, n'a pu être approfondie. On peut toutefois considérer que le diagnostic est représentatif dans la mesure où les six tranchées qui ont été ouvertes – couvrant 19,5 % de la superficie à sonder, mais seulement 4,5 % en fond de fouille – sont régulièrement réparties dans l'emprise du projet (Fig. n°1 : Plan des sondages et des principaux vestiges antiques (tous états confondus)) .
- 2 Des structures (bâtiments, murs, sols, canalisations en bois, fossés, etc.) et des niveaux archéologiques antiques ont été mis au jour dans l'ensemble des sondages. Le sommet de ces vestiges se situe à une profondeur, par rapport au sol actuel, variant de 2,50 m à 3,30 m environ. À l'ouest, la stratigraphie antique atteint 1,10 m d'épaisseur. Au nord, dans la partie centrale du sondage n° 3, elle dépasse 1,20 m. En revanche au sud, où les

niveaux ont été érodés par des crues postérieures de la Tiretaine, et à l'est, il semble qu'elle n'excède pas quelques dizaines de centimètres. L'état de conservation des maçonneries est également très variable : ainsi à l'ouest et au nord, certains murs sont conservés en élévation sur 0,80 m de hauteur, tandis qu'au sud et à l'est (sondages n° 4 et 6), il n'en subsiste qu'une seule assise au-dessus du niveau des sols.

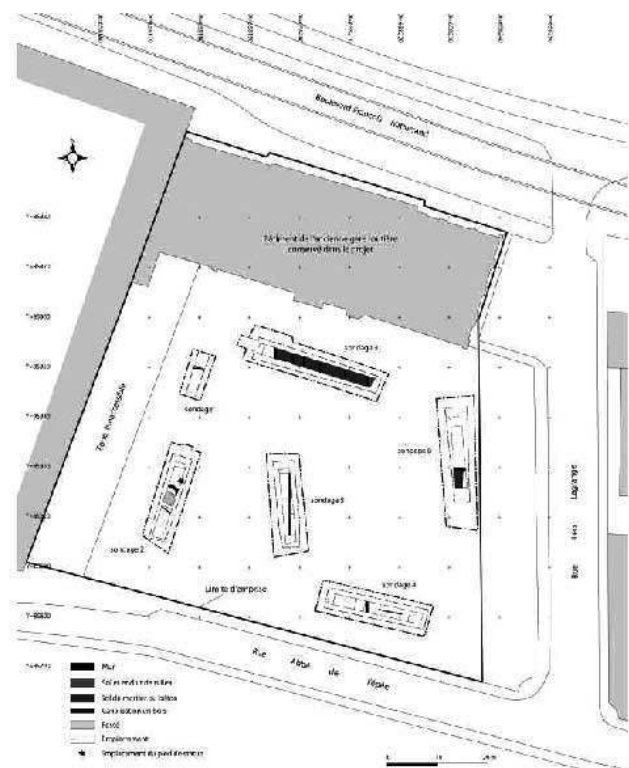
- 3 Aucune trace d'occupation antérieure à l'Antiquité n'a été mise en évidence. Les vestiges les plus anciens sont contenus dans une couche de tourbe plus ou moins minéralisée, localisée en surface des vases lacustres grises, qui a été reconnue dans la plus grande partie de l'emprise. L'occupation de cette zone à l'époque romaine s'est donc effectuée dans un milieu humide, où les végétaux se décomposent difficilement, dans une nappe d'eau subaffleurante. Si le site se trouve en bordure de la zone humide, qui doit se développer plus au sud où coule la Tiretaine, des travaux de drainage ont sans doute été nécessaires, dont témoignent peut-être certains fossés et canalisations mis au jour dans les sondages.
- 4 C'est à partir de ce niveau tourbeux qu'ont été édifiés les bâtiments et constructions diverses révélés par le diagnostic. On peut remarquer que l'ensemble des murs est orienté selon une trame nord-sud et est-ouest ou déviée de 6° au maximum par rapport à celle-ci, à l'exception du mur dégagé dans le sondage n° 2, qui s'en distingue nettement (déviation de 34°) (fig.01).
- 5 Un bâtiment principal, pour lequel deux états de construction principaux ont été reconnus dans l'emprise du sondage n° 3, s'élève dans la partie nord du site. Il est caractérisé par des murs maçonnés de 0,45 m de largeur, parfois revêtus d'enduits peints, et des sols de béton. Au premier état de ce bâtiment, qui s'étend sur au moins 11 m x 5 m, se rattachent avec certitude quatre murs délimitant des pièces pourvues de sols de mortier (376,60 m d'altitude). L'un des murs est revêtu d'un enduit décoré d'une plinthe rose, surmontée d'un filet noir. Les niveaux sous-jacents aux sols de ce premier bâtiment n'ayant pas été fouillés, sa construction ne peut être datée précisément ; elle est vraisemblablement antérieure au milieu du II^e siècle de notre ère. C'est probablement après une inondation dont témoignent des couches de vase grise déposées uniformément sur les sols de ce bâtiment que ce dernier est reconstruit vers la fin du II^e siècle ou au début du III^e siècle de notre ère. Cette reconstruction s'accompagne d'un exhaussement des sols de plus de 0,50 m, par l'aménagement de puissants radiers maçonnés supportant des sols de béton (377,20 m d'altitude). Les murs attribués à ce deuxième état de construction, dont certains sont peints (plinthe rouge, décor moucheté), délimitent une série de pièces qui s'étend sur plus de 20 m x 7 m.
- 6 Certains indices laissent supposer que les murs mis au jour dans les tranchées 1 et 6, qui présentent une morphologie et une orientation comparables, appartiennent au même bâtiment. Par sa position, le mur du sondage n° 1 pourrait constituer, sinon la façade méridionale du bâtiment, du moins la limite sud des pièces dégagées dans l'emprise du sondage n° 3. Quant aux murs de la tranchée 6, s'ils paraissent sensiblement éloignés de cet ensemble, on observe pourtant qu'ils délimitent une salle pourvue d'un sol en mortier de tuileau (Fig. n°2 : Vue d'une pièce pourvue d'un sol en béton de tuileau (sondage 6)) qui se trouve pratiquement au même niveau que les sols du second état du bâtiment nord (377,15 m). Selon cette hypothèse, on serait en présence d'un vaste édifice s'étendant sur plus de 60 m x 30 m.
- 7 Dans les sondages n° 1 et 3 ont été mises au jour deux canalisations en bois: un caniveau fait de planches clouées et une probable conduite d'adduction d'eau constituée d'un tronç

évidé, aménagée sous le sol de béton de l'une des pièces du second bâtiment (Fig. n°3 : Détail d'un caniveau en bois (sondage 2)) .

- 8 Il est intéressant de noter que dans ces trois sondages, le mobilier céramique le plus récent est daté de la 1^{ère} moitié du III^e siècle de notre ère.
- 9 La relation éventuelle des structures mises au jour dans les tranchées 4 et 5 avec le « bâtiment nord » est beaucoup plus incertaine, même si elles présentent un aspect et une orientation identiques. Le mur du sondage n° 5, reconnu sur plus de 12 m de longueur, semble marquer une limite importante séparant deux espaces ouverts. Concernant le mur du sondage n° 4, qui porte un enduit, on peut observer qu'il se trouve dans le prolongement exact de l'un des murs du bâtiment nord. Une canalisation en bois a également été repérée dans ce sondage. Dans ces deux tranchées, les productions céramiques les plus tardives s'insèrent dans un intervalle compris entre le début du III^e siècle et le début du IV^e siècle de notre ère.
- 10 C'est sur le dernier sol de l'espace ouvert localisé au nord du mur M15 qu'a été découvert un élément de statuaire remarquable en alliage cuivreux, travaillé par la technique de fonte à cire perdue (Fig. n°4 : Le pied de statue monumentale en bronze redressé sur le lieu de sa découverte (sondage 2)) . Il faut souligner le caractère exceptionnel de cette œuvre, qui devait être en partie dorée. Il s'agit d'un pied droit, chaussé d'une botte à lanières très richement décorée appartenant à une statue de taille colossale (autour de 3,50 m). Le personnage était vraisemblablement debout, en appui sur la jambe gauche, la jambe droite légèrement fléchie. La présence d'un aigle sur la lanière est un indice convaincant pour attribuer ce pied à une statue impériale cuirassée. Le décor de la chaussure avec rinceaux et acanthes n'est pas un décor commun, mais orne des statues prestigieuses de caractère exceptionnel. Son étude plus approfondie permettra d'affiner la datation de cette œuvre que l'on peut situer, pour l'instant, dans une fourchette large couvrant le I^{er} siècle et le début du II^e siècle de notre ère.
- 11 Après l'abandon global du site intervenu au III^e s. ou au début du IV^e s., on observe un accroissement des crues de la Tiretaine, que l'on ne peut dater précisément. Ce phénomène est surtout perceptible dans la partie sud où les niveaux antiques sont fossilisés par d'importants apports fluviatiles. Des colluvions, puis des remblais, se sont ensuite accumulés sur une épaisseur totale de 2,50 m à 3 m. Le secteur n'a pas été réoccupé avant la fin du XIX^e s.
- 12 ALFONSO Guy avec la collaboration de DARBLADE-AUDOIN Maria-Pia

ANNEXES

Fig. n°1 : Plan des sondages et des principaux vestiges antiques (tous états confondus)



Auteur(s) : Alfonso, Guy (INRAP). Crédits : INRAP (2007)

Fig. n°2 : Vue d'une pièce pourvue d'un sol en béton de tuileau (sondage 6)



Auteur(s) : Alfonso, Guy (INRAP). Crédits : INRAP (2007)

Fig. n°3 : Détail d'un caniveau en bois (sondage 2)



Auteur(s) : Alfonso, Guy (INRAP). Crédits : INRAP (2007)

Fig. n°4 : Le pied de statue monumentale en bronze redressé sur le lieu de sa découverte (sondage 2)



Auteur(s) : Alfonso, Guy (INRAP). Crédits : INRAP (2007)

INDEX

Index géographique : Auvergne, Puy-de-Dôme (63), Clermont-Ferrand

Thèmes : botte, canalisation, céramique gallo-romaine, colluvion, crue, décor incisé, enduit peint, fossé, maçonnerie, mortier de construction, mur, occupation du sol, pied, quartier, remblai, sol, statuaire, statue, stratigraphie

operation Expertise (EX)

Index chronologique : Empire romain, ép. contemporaine

AUTEURS

GUY ALFONSO

INRAP